



Rapport financier semestriel

au 30 juin 2016



Rapport d'activité au 30 juin 2016

KKO INTERNATIONAL est une société anonyme de droit belge et enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0839.801.947 dont le siège social est situé Avenue Louise 363, bte 19 à 1050 Bruxelles (la « **Société** »). La Société détient l'intégralité des actions de SOLEA (Société de Logistique et d'Exploitation Agricole), société anonyme dont le siège social est situé à Bocanda BP 123, enregistrée au Registre du Commerce sous le numéro 11 11 792 L, qui opère en Côte d'Ivoire (ensemble le « **Groupe** »).

Le Groupe est depuis le mois d'octobre 2015 coté sur Alternext Bruxelles et Alternext Paris, et a pour objectif de devenir l'un des plus importants producteurs de cacao sur le continent africain. SOLEA possède deux sites d'exploitation agricole dans la région de Bocanda, située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire. Ces deux sites sont situés en milieu rural et peu éloignés l'un de l'autre, chacun se trouve d'un côté de la rivière N'ZI ; ils se trouvent plus précisément à Kotokounou et Akossikro.

SOLEA dispose au 30 juin 2016 d'un foncier de 2 399 ha, dont 1 549 sont développés ou en cours de développement pour la culture du cacao. Fin 2017, elle devrait disposer de 3 000 ha plantés en cacao.

L'innovation de SOLEA est d'irriguer et de « fertiguer » (apport d'engrais) tous ses cacaoyers par un système de goutte-à-goutte. Ce système supprime le stress hydrique du cacaoyer, qui peut alors produire sur les 12 mois de l'année, et doubler ainsi son rendement. SOLEA estime pouvoir atteindre un rendement de minimum 4 tonnes par hectare, dès la 4^{ème} année de récolte.

SOLEA pourrait ainsi faire renaître l'ancienne « Boucle du cacao » à Bocanda. Elle attache la plus haute importance aux valeurs éthiques et sociales ainsi qu'au respect de l'environnement et veille à mettre en œuvre de bonnes pratiques. Elle contribue ainsi au développement économique et social de toute une région.

L'équipe dirigeante, pluridisciplinaire et expérimentée, a mis en place une organisation très structurée qui met en œuvre la stratégie, exploite les terres cultivables et gère la croissance ambitieuse des plantations de cacao.

Rapport de gestion

1. Faits marquants du premier semestre 2016

Au cours du premier semestre 2016, KKO International a étendu sa plantation de plusieurs centaines d'hectares.

Ainsi, au 30 juin 2016, KKO International totalise un foncier de 2 399 hectares répartis de la manière suivante :

- 1 188 hectares sur Kotokonou I et II dont 788 hectares développés pour la culture de cacao et 400 hectares consacrés à la culture de l'igname,
- 1 211 hectares sur Akossikro I et II et Abugnikro dont 761 hectares en cours de développement pour la culture de cacao.

Le nombre total d'hectares développés ou en développement pour la culture du cacao atteint donc 1 549 au 30 juin 2016.

Suite aux dégâts occasionnés par la terrible sécheresse de 2015 et l'harmatan qui s'est installé durablement pendant presque 3 mois au début de l'exercice, KKO International a dû réhabiliter au cours du semestre la parcelle de 788 ha, appelée communément « Kotokonou I ».

Pour ce faire, KKO International a remplacé près de 150 000 plants et réaménagé son système d'irrigation goutte-à-goutte afin de mieux sécuriser les apports en eau sur chaque arbre.

SOLEA a ainsi upgradé fin 2015 la station d'irrigation de 400 mm à 1 200 mm annuels pour pallier le manque d'eau suite au manque de pluie dû aux effets d'El Niño. Les travaux définitifs ont été achevés en deux phases, la première terminée en juin 2015 et la station relais en décembre 2015. Cela permet à KKO International d'avoir depuis le début de l'année un bon arrosage des plants.

Par ailleurs, le Groupe, pour préparer la traite 2016-2017, a commencé le travail sur les arbres arrivant à maturité et a ainsi fait venir un spécialiste du pruning et du taillage des cacaoyers d'Equateur. Celui-ci a formé pendant plusieurs semaines les équipes de SOLEA.

A ce jour les arbres sont enfin prêts à produire, les floraisons sont magnifiques et les premières sherelles et cabosses sont déjà apparues. Conformément aux prévisions, une première récolte significative est attendue pour la deuxième partie de l'année.

Enfin, la réorganisation des parcelles de Kotokonou a entraîné le planting de 60 000 tecks dans les parcelles où la culture de cacao n'était pas possible. Ce qui porte à environ 80 000 tecks plantés à Kotokonou.

Sur Kotokonou II (400 hectares), où les terres n'ont pas été jugées de qualité suffisante pour la production de cacao, la culture de l'igname est désormais installée. Aujourd'hui environ 400 000 ignames ont été plantés et sont irrigués par aspersion à l'aide d'eau de forage. Le début des récoltes est prévu pour décembre 2016.

Sur l'autre rive de la rivière, à Akossikro et Abugnikro, le développement a démarré. A fin juin, près de 24 blocs (soit 480 hectares) sur les 38 disponibles sont développés et plantés en bananes pour l'ombrière du cacaoyer, ce qui correspond, à ce jour, à près de 250.000 cacaoyers plantés sur la zone avec un taux de mortalité voisin de zéro.

2. Infrastructure

Au cours du premier semestre 2016, SOLEA, la filiale de production de KKO International en Côte d'Ivoire a réalisé les travaux suivants :

- Installation d'une unité d'irrigation par aspersion sur 10 ha à Kotokonou II pour irriguer l'igname. Pour ce faire, SOLEA a fait un forage de 90m de profondeur avec un rendement proche de 10m³/heure ;
- Installation d'une unité de stockage, alimentée par un groupe électrogène de 20 kva, de 120 m³ par bache à eau et d'une pompe de refoulement de 60m³/h et 5 bars de pression, soit 28 aspergeurs/ha de 1m³/heure ;
- Installation de plusieurs lignes électriques afin d'alimenter la pépinière, la base technique, la station de pompage et la station d'irrigation d'Akossikro ;
- Installation d'une canalisation primaire (diamètres 300, 250 et 200 en PN 16 sur 7 km) ;
- Début d'installation d'une station d'exhaure au N°ZI de 250M³/h ;
- Installation d'une usine de filtration d'eau par 8 filtres à sable entièrement automatisée et une capacité de stockage de 800m³ ;
- Démarrage des travaux de la station relais pour irriguer les 657 ha d'Akossikro ;
- Création d'un campement provisoire pour le développement d'Akossikro avec une capacité d'accueil de 200 personnes ;
- Création de toutes les routes d'accès aux divers sites de la plantation d'Akossikro.

3. Social

Après 18 mois de formation et de mise à niveau des installations, KKO International a obtenu la certification RAINFOREST ALLIANCE pour sa plantation à Kotokonou.

Pleinement engagé dans le développement des populations locales, KKO International a offert aux villages de Djassou et Kotokonou un forage d'eau afin qu'ils puissent disposer d'un accès à l'eau potable.

KKO International a également mis en place, dans le cadre d'un contrat avec l'hôpital général de Bocanda, un service médical permanent sur la plantation avec la présence d'un médecin et d'infirmiers.

Ce service permet la mise en œuvre de plans préventifs contre les maladies courantes (paludisme notamment) ainsi qu'un suivi de la médecine du travail (plan de prévention maladies professionnelles / équipes phytosanitaires).

Enfin, KKO International travaille avec le comité de gestion de Kotokonou à la mise en place de l'électrification du village par énergie solaire.

4. Recherche et Développement

Les premiers tests d'utilisation du polyacrylate de potassium se sont révélés concluants. KKO International a ainsi planté une parcelle test sur Abugnikro. A ce jour, les cacaoyers semblent bien réagir. Le Groupe attend toutefois la grande saison sèche de décembre-janvier-février pour en tirer des conclusions.

Les résultats du protocole mycorhize se sont révélés quant à eux peu concluants. D'autres protocoles sont actuellement à l'essai, en remplacement.

Le Groupe a également mis en place un protocole d'évaluation des terres avec une classification. Les évaluations sont en premier lieu géologiques (étude du bed rock), puis pédologiques (étude chimique du sol), et enfin concernent la possibilité d'irriguer les terres. Nous avons à ce jour classifié toutes nos terres certifiées, et ainsi défini un protocole de développement.

Par ailleurs, concernant la culture de l'igname, KKO International a réussi la mise en place de champs de culture intensive. Ainsi, le Groupe est capable de cultiver 80 000 pieds d'igname à l'hectare contre 8 000 pieds pour une plantation villageoise. La technique utilisée est aujourd'hui en test sur la culture de cacao et des premiers résultats sont attendus pour fin 2017.

5. Signature d'un partenariat avec l'ICRAF

Dans la continuité de son développement, KKO International vient de signer avec l'ICRAF un *memorandum of understanding* afin d'unir compétences et savoir-faire en recherche & développement dans la culture intensive de cacao durable en Côte d'Ivoire. Cet accord est signé pour une durée de 5 ans.

L'ICRAF (*the International Centre for research in Agroforestry*) est, pour rappel, une institution internationale leader dans la recherche agroforestière. Elle vise à améliorer les conditions de vie des populations locales et à accroître la sécurité alimentaire dans le monde dans le respect de l'environnement.

6. Perspectives et événements postérieurs à la clôture

Comme annoncé lors de la publication des résultats annuels, KKO International a étendu sa présence sur Akossikro II de 450 hectares et dispose désormais dans la zone de 1 211 hectares au total. La parcelle Akossikro I devrait être entièrement plantée et irriguée d'ici la fin de l'année 2016, avec un taux de mortalité des plants attendu très faible. Sur Akossikro II (450 hectares), le développement des terres est en cours et devrait être terminé avant la fin du premier trimestre 2017.

KKO International disposera ainsi d'environ 2 000 hectares en exploitation d'ici la fin mars 2017 et confirme son objectif de 3 000 hectares en exploitation pour fin 2017, soit 4 000 000 arbres plantés contre 1 000 000 actuellement.

Par ailleurs, KKO International poursuit ses travaux de recherche et développement afin d'améliorer la productivité de ses cacaoyers. En effet, le cacao Mercedes, variété développée par le CNRA a une bonne productivité mais n'est pas homogène : seulement 20% des arbres produisent 80 % du cacao. KKO International souhaite homogénéiser l'ensemble de la production. Pour ce faire, le Groupe a testé une technique de bouturage et de clonage à partir des arbres les plus productifs.

Une première récolte a eu lieu début octobre 2016 sur Kotokonou et les résultats sont particulièrement encourageants. Le Groupe a en effet obtenu une moyenne de 45 fèves par cabosse soit 97 fèves pour 100g. L'objectif est d'atteindre, à terme, une centaine de cabosses produites par arbre pour obtenir une moyenne de 3 à 4 kg de cacao par arbre, soit un objectif de production à pleine maturité (2023-2024), d'au moins 12 000 tonnes/an.

A titre d'information, le prix du cacao fixé par la Côte d'Ivoire pour la campagne 2016-2017 est en hausse de 10% à 1 100 francs CFA.

S'agissant de la culture de l'igname, la sécheresse a entraîné un manque de semence ce début d'année 2016, le Groupe a ainsi dû décaler de février à avril 2016 le planting. Le début des récoltes est désormais attendu à partir du mois de décembre 2016 et devrait s'écouler sur les 3 mois suivants. L'igname devrait ainsi générer rapidement plus de 1 million d'euros de chiffre d'affaires annuel. Le Groupe est, par ailleurs, désormais dans la capacité de produire ses propres semences.

Déclaration de responsabilité

Le conseil d'administration, représenté par son Président, atteste, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de sa filiale SOLEA, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruxelles, le 18 octobre 2016

Jacques-Antoine de Geffrier
Président du conseil d'administration

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global

		Pour la période de 6 mois prenant fin au 30 juin		
[Information financière non auditée]		2016	2015	2015
	Notes		Retraité ⁽¹⁾	Publié
		en EUROS	en EUROS	en EUROS
Produit des activités ordinaires	<u>4</u>	1.082	-	-
Variation de juste valeur des actifs biologiques	<u>4</u>	315.514	(297.778)	2.751.548
Matières premières et consommables utilisés	<u>5</u>	(39.204)	(19.971)	(19.971)
Perte de valeur sur actifs biologiques	<u>8</u>	(292.679)	(355.220)	-
Avantages du personnel	<u>5</u>	(78.438)	(116.549)	(582.816)
Amortissements	<u>7</u>	(160.608)	(126.228)	(180.325)
Autres dépenses opérationnelles	<u>5</u>	(647.441)	(1.011.247)	(1.192.445)
Résultat d'exploitation		(901.775)	(1.926.992)	775.990
Produits d'intérêts		-	-	-
Charges d'intérêts		(68)	(210.697)	(296.308)
Résultat avant impôts		(901.843)	(2.137.690)	479.682
Impôts sur le résultat	<u>6</u>	(76.189)	90.675	(517.057)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(978.032)	(2.047.015)	(37.375)
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>		-	-	-
<i>Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net</i>		217.181	519.797	-
Revalorisation des plantes productrices	<u>8</u>	430.904	883.314	-
Impôt sur le résultat y relatif	<u>6</u>	(213.723)	(363.517)	-
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(760.851)	(1.527.218)	(37.375)
Résultat net de l'exercice attribuable aux :				
Propriétaires de la Société		(977.445)	(2.045.787)	(37.352)
Participations ne donnant pas le contrôle		(587)	(1.228)	(22)
Résultat global de l'exercice attribuable aux :				
Propriétaires de la Société		(760.394)	(1.526.302)	(37.352)
Participations ne donnant pas le contrôle		(457)	(916)	(22)
Résultat par action				
de base (en EUROS par action)		(0,10)	(0,73)	(0,01)
dilué (en EUROS par action)		(0,10)	(0,73)	(0,01)

⁽¹⁾ 2015 retraité suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

Etat consolidé de la situation financière

[Information financière non auditée]	Notes	Intermédiaire	Exercice clos
		au 30 juin 2016	le 31 déc. 2015
		en EUROs	en EUROs
Actif			
Actifs non-courants		7.928.387	5.473.752
Immobilisations incorporelles		1.463	1.828
Immobilisations corporelles	<u>7</u>	3.529.643	2.577.131
Actifs biologiques	<u>8</u>	4.383.773	2.883.685
Autres actifs non-courants		13.508	11.107
Actifs courants		578.984	3.853.177
Créances commerciales et autres débiteurs		56.151	278.154
Trésorerie et équivalents de trésorerie		522.833	3.575.023
Total de l'actif		8.507.372	9.326.929
Capitaux propres et passif			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		5.521.362	6.281.625
Capital	<u>9</u>	14.838.777	14.838.777
Plus-values de réévaluation	<u>8</u>	1.105.595	674.691
Résultats non distribués	<u>9</u>	(10.423.010)	(9.231.843)
Participations ne donnant pas le contrôle		(7.102)	(6.515)
Total des capitaux propres		5.514.260	6.275.110
Passifs non-courants		1.017.183	719.734
Avantages du personnel		36.510	28.974
Passifs d'impôt différé	<u>6</u>	980.673	690.760
Passifs courants		1.975.929	2.332.085
Dettes envers les propriétaires de la Société	<u>11</u>	1.287.150	1.787.150
Dettes commerciales et autres créditeurs	<u>10</u>	688.779	544.935
Total du passif		2.993.111	3.051.819
Total des capitaux propres et du passif		8.507.372	9.326.929

Etat consolidé de variation des capitaux propres

[Information financière non auditée]

	Capital	Prime d'émission	Plus-value de réévaluation	Résultats non distribués	Attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs
Solde au 1er janvier 2016	14.838.777	-	674.691	(9.231.843)	6.281.625	(6.515)	6.275.110
Résultat net de l'exercice				(977.445)	(977.445)	(457)	(977.901)
Autres éléments du résultat global de l'exercice			430.904	(213.723)	217.181	(130)	217.051
Résultat global total de l'exercice	-	-	430.904	(1.191.168)	(760.264)	(587)	(760.851)
Solde au 30 juin 2016	14.838.777	-	1.105.595	(10.423.010)	5.521.361	(7.102)	5.514.260

	Capital	Prime d'émission	Plus-value de réévaluation	Résultats non distribués	Attribuables aux propriétaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs	en EURs
Solde au 1er janvier 2015 ⁽¹⁾	98.815	385.950	621.933	(5.279.728)	(4.173.030)	(3.637)	(4.176.667)
Résultat net de l'exercice				(977.445)	(977.445)	(457)	(977.901)
Autres éléments du résultat global de l'exercice			883.314	(213.723)	669.591	(130)	669.461
Résultat global total de l'exercice	-	-	883.314	(1.191.168)	(307.854)	(587)	(308.440)
Avantage sur avances de fonds sans intérêts				(191.852)	(191.852)		(191.852)
Augmentation de capital	7.410	1.492.590			1.500.000		1.500.000
Incorporation au capital de la prime d'émission	1.878.540	(1.878.540)			-		-
Réduction de capital par incorporation de pertes	(1.396.872)			1.396.872	-		-
Autres transactions avec les propriétaires				(1.601)	(1.601)	843	(758)
Transactions avec les propriétaires de la Société	489.078	(385.950)	-	1.203.418	1.306.546	843	1.307.390
Solde au 30 juin 2015 ⁽¹⁾	587.893	-	1.505.247	(5.267.478)	(3.174.337)	(3.380)	(3.177.718)
Résultat net de l'exercice				(3.816.763)	(3.816.763)	(2.398)	(3.819.161)
Autres éléments du résultat global de l'exercice			(830.556)	200.982	(629.574)	106	(629.468)
Résultat global total de l'exercice	-	-	(830.556)	(3.615.781)	(4.446.338)	(2.291)	(4.448.629)
Rétribution aux actionnaires (intérêts préférentiels)				(258.385)	(258.385)		(258.385)
Avantage sur avances de fonds sans intérêts				191.852	191.852		191.852
Augmentation de capital	15.441.808				15.441.808		15.441.808
Frais liés à l'émission d'actions	(1.056.924)				(1.056.924)		(1.056.924)
Fusion par absorption	349.600			(438.565)	(88.965)		(88.965)
Réduction de capital (annulation d'actions propres)	(483.600)				(483.600)		(483.600)
Autres transactions avec les propriétaires				1.601	1.601	(843)	758
Transactions avec les propriétaires de la Société	14.250.884	-	-	(503.496)	13.747.387	(843)	13.746.544
Comptabilisation des paiements fondés sur des actions				154.913	154.913		154.913
Autres ajustements					-		-
Paiement de dividendes					-		-
Solde au 31 décembre 2015	14.838.777	-	674.691	(9.231.843)	6.281.625	(6.515)	6.275.110

⁽¹⁾ 2015 retraité suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

		Pour la période de 6 mois prenant fin au 30 juin		
[Information financière non auditée]	Notes	2016	2015	2015
		en EUROS	Retraité ⁽¹⁾ en EUROS	Publié en EUROS
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Résultat net de l'exercice		(978.032)	(2.047.015)	(37.375)
<i>Ajustements pour :</i>		214.030	899.248	(1.757.858)
Variation de juste valeur des actifs biologiques	<u>8</u>	(315.514)	297.778	(2.751.548)
Perte de valeur sur actifs biologiques	<u>8</u>	292.679	355.220	-
Amortissements	<u>7</u>	160.608	126.228	180.325
Charges d'intérêts		68	210.697	296.308
Impôts sur le résultat	<u>6</u>	76.189	(90.675)	517.057
<i>Variations du fonds de roulement :</i>		370.982	241.864	241.864
(Augmentation) / Diminution des autres actifs non-courants		(2.401)	(1.144)	(1.144)
(Augmentation) / Diminution des créances commerciales et autres débiteurs		222.003	(54.472)	(54.472)
(Diminution) / Augmentation des avantages du personnel		7.536	0	0
(Diminution) / Augmentation des dettes commerciales et autres dettes	<u>10</u>	143.843	297.480	297.480
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation		(393.020)	(905.902)	(1.553.368)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<u>7</u>	(1.159.644)	42.650	42.650
Achat et développement de plantes productrices	<u>8</u>	(999.526)	(856.107)	(208.641)
Trésorerie nette utilisée aux activités d'investissement		(2.159.170)	(813.457)	(165.991)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produits net de l'émission d'actions			1.500.000	1.500.000
Rachat d'actions propres				
Sommes avancées par les propriétaires de la Société	<u>11</u>	500.000	3.320.000	3.320.000
Remboursement d'avances aux propriétaires de la Société	<u>11</u>	(1.000.000)	(2.743.263)	(2.743.263)
Trésorerie nette liée aux activités de financement		(500.000)	2.076.737	2.076.737
Augmentation /(Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3.052.190)	357.377	357.377
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		3.575.023	6.710	6.710
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		522.833	364.087	364.087

⁽¹⁾ 2015 retraits suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

1. Informations générales

La Société est une société anonyme de droit belge et enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0839.801.947. Son siège social est situé Avenue Louise 363, bte 18 à 1050 Bruxelles. La Société a été constituée le 29 septembre 2011 et détient à 99,94% de SOLEA (Société de Logistique et d'Exploitation Agricole), qu'elle a elle-même constituée, ensemble ci-après dénommé le « **Groupe** ».

SOLEA est une société spécialisée dans la plantation de cacao en Côte d'Ivoire ayant démarré ses activités en octobre 2011. SOLEA possède deux sites d'exploitation agricole dans la région de Bocanda, située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire. Ces deux sites sont situés en milieu rural et ne sont pas très éloignés l'un de l'autre, chacun se trouve d'un côté de la rivière ; ils se trouvent plus précisément à Kotokounou et Akossikro.

SOLEA dispose au 30 juin 2016 d'un foncier de 2.399 ha, dont 1.549 sont développés ou en cours de développement pour la culture du cacao. Fin 2017, elle devrait disposer de 3.000 ha plantés en cacao.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration le 18 octobre 2016. Ils sont exprimés en euros, sauf indication contraire. SOLEA utilisant le Franc CFA comme monnaie fonctionnelle, ses états financiers sont convertis à chaque clôture selon la méthode décrite en note 3.4 ci-dessous.

Le Groupe, incluant la Société et SOLEA, présente ses états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en vigueur au 30 juin 2016. La présente information financière a été établie conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne. Cette information n'a pas fait l'objet d'un contrôle ni d'un examen limité par les auditeurs, de même que les comptes sous-jacents.

Les principes comptables utilisés sont en continuité par rapport à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

2. Application des Normes et Interprétations nouvelles et revisitées

2.1. *Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe*

Le Groupe a appliqué au cours des deux périodes présentées toutes les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'UE, et applicables à ses exercices comptables démarrant les 1er janvier 2015 et 2016.

Les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis par l'IASB et l'IFRIC, sont entrés en vigueur à partir de cet exercice :

- Améliorations annuelles – cycle 2010-2012 (émises par l'IASB en décembre 2013)
- Améliorations annuelles – cycle 2012-2014 (émises par l'IASB en septembre 2014)
- IAS 1 Présentation des états financiers — Amendement relatif à l'initiative de fourniture d'informations (décembre 2014)
- IAS 16 Immobilisations corporelles — Amendements visant à clarifier les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)
- IAS 16 Immobilisations corporelles — Amendements visant à amener les actifs biologiques producteurs dans le champ d'application d'IAS 16 (juin 2014)
- IAS 38 Immobilisations incorporelles — Amendements visant à clarifier les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)
- IAS 41 Agriculture — Amendements visant à amener les actifs biologiques producteurs dans le champ d'application d'IAS 16 (juin 2014)

Les modifications d'IAS 16, Immobilisations corporelles et d'IAS 41, Agriculture, applicables à partir du 1^{er} janvier 2016, définissent la plante productrice et exigent que les actifs biologiques qui répondent à cette définition soient comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles, conformément à IAS 16, plutôt qu'à IAS 41.

Comme le permet la norme, le Groupe a décidé dès la clôture du 31 décembre 2015 de comptabiliser les plantes productrices que sont les cacaoyers et les bananiers arrivés à maturité selon le modèle de la réévaluation décrit dans IAS 16, les plantes productrices non mures restant comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lors de la première application de ces modifications, le Groupe a utilisé la juste valeur des plantes productrices en tant que coût présumé des cacaoyers et des bananiers au début de la première période présentée. Le modèle de réévaluation a été retenu comme le plus représentatif de la valeur de ces actifs biologiques. Comme le prévoit IAS 16, Immobilisations corporelles, toute augmentation de juste valeur

des plantes productrices est désormais comptabilisée comme plus-value de réévaluation par le biais des Autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sont quant à elle comptabilisées dans le résultat net.

Les impacts du changement de méthode comptable, appliqué de manière rétroactive sur les soldes de la période comparable au 30 juin 2015, peuvent être résumés de la manière suivante :

Etats financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2015	Tels que publiés précédemment en EUROs	Revisités dans les présents états financiers en EUROs	Impact du changement de méthode en EUROs
<i>Actifs biologiques</i>	6.228.374	4.017.878	(2.210.496)
<i>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</i>			2.455.917
Plus-values de réévaluation	-	1.505.247	1.505.247
Résultats non distribués	(2.770.882)	(1.820.212)	950.669
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	(2.275)	(3.481)	(1.206)
<i>Passifs d'impôts différés</i>	1.143.674	899.460	(244.214)
Variation de juste valeur des actifs biologiques	2.751.548	(297.778)	(3.049.326)
Perte de valeur sur actifs biologiques	-	(355.220)	(355.220)
Avantages du personnel	(582.816)	(116.549)	466.267
Amortissements	(180.325)	(126.228)	54.098
Autres dépenses opérationnelles	(1.192.445)	(1.011.247)	181.199
Charges d'intérêts	(296.308)	(210.697)	85.611
Impôts sur le résultat	(517.057)	90.675	607.731
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(37.375)	(2.047.015)	(2.009.640)
<i>Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net</i>	-	519.797	519.797
Revalorisation des plantes productrices	-	883.314	883.314
Impôt sur le résultat y relatif	-	(363.517)	(363.517)
Résultat par action			
de base (en EUROs par action)	(0,01)	(0,73)	(0,72)
dilué (en EUROs par action)	(0,01)	(0,73)	(0,72)

L'adoption des autres nouvelles Normes, Amendements et Interprétations n'a entraîné aucun changement majeur dans les principes comptables appliqués par le Groupe.

2.2. Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis mais pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2016.

- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (décembre 2011) — Report d'application effective d'IFRS 9 et obligations d'information transitoires*
- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (novembre 2013) — Informations complémentaires à fournir dans le cas de comptabilisation de couverture découlant de l'application d'IFRS 9*
- IFRS 9 Instruments financiers : Présentation et mesure des actifs financiers (émission originale en juillet 2014 et modifications ultérieures) *
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités — Amendement relatif à l'exception à la consolidation des entités d'investissement (décembre 2014) *
- IFRS 14 Comptes de report réglementaires (émise en janvier 2014) *
- IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (émise en mai 2014) *
- IFRS 16 Contrats de location (émise en janvier 2016) *
- IAS 7 Etat des flux de trésorerie — Amendement résultat de la réflexion globale sur la présentation des états financiers (« Disclosure Initiative ») (janvier 2016) *
- IAS 12 Impôts sur le résultat — Amendements visant à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (janvier 2016) *
- IAS 39 – Instruments Financiers : Comptabilisation et Mesure — Amendements pour la poursuite de la comptabilité de couverture lors de l'application d'IFRS 9 (novembre 2013) *

** Non encore approuvé par l'UE au 30 juin 2016*

Ces nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, qui n'ont pas été appliqués dans les présents états financiers, auront ou pourraient avoir un effet sur les états financiers futurs du Groupe.

3. Gestion des risques

3.1. Risques liés aux droits fonciers

A ce jour nous avons mis en place une procédure permettant de dire que notre risque foncier est complètement maîtrisé. Elle consiste à :

- Obtenir le certificat foncier aux noms des propriétaires terriens ;
- En faire la publication au Journal Officiel
- Signer un bail emphytéotique de 35 ans et l'enregistrer auprès des autorités compétentes
- Cadastrier les parcelles

Au 30 juin 2016 nous avons signé dans ces conditions des baux dont la totalité représente 1.953 ha. Des baux couvrant l'usage de 1.041 ha s'y ajouteront prochainement.

3.2. Risques liés à l'exploitation

Les plantations de cacao sont exposées aux risques propres à l'agriculture : les récoltes peuvent être affectées par des maladies (la plus destructrice étant le Swollen Shoot), des insectes ainsi que par les aléas climatiques. SOLEA a étudié attentivement ces sujets et prend les mesures nécessaires en amont afin de pallier ces risques et traiter les arbres, par exemple, par une bonne gestion du facteur hydraulique.

Pour palier au mieux au risque lié au terrain et à la qualité du sol, SOLEA a mis en place un nouveau processus pour déterminer les surfaces exploitables.

- Tout d'abord une analyse géologique du sol permettant d'éliminer les terrains non adéquats ;
- Puis une analyse pédologique des terres permettant de déterminer les besoins et la possibilité d'amendement des terres ;
- Et ensuite une analyse hydraulique permettant de déterminer le mode d'irrigation.

Tout ceci permettra de sélectionner les sols reconnus adéquats à la culture du cacaoyer.

SOLEA irrigue ses plantations de cacao, ce qui aide à combler un déficit d'eau. Le risque lié à l'harmattan est en sensible diminution suite à l'upgrade des installations d'irrigation qui augmente l'apport en eau (au total 10 litres d'eau par arbre et par jour).

3.3. Risque pays

La situation sociopolitique de la Côte d'Ivoire est actuellement stable, mais elle demeure fragile et tout déséquilibre ou changement pourrait affecter le développement des activités de SOLEA.

Des actions coordonnées entre le gouvernement et les différents acteurs économiques seront nécessaires pour éviter de nouvelles poussées inflationnistes, surtout sur les produits alimentaires, mais nul ne peut prédire aujourd'hui les mesures qui seront prises par le nouveau gouvernement ivoirien une fois en place.

3.4. Risque de marché

Le cacao est une matière première dont le prix fait l'objet de négociation sur les marchés de Londres et de New-York. Compte tenu de sa volatilité, le cours du cacao est susceptible d'évoluer.

Toutefois, sur le long terme, SOLEA estime que, compte tenu de la demande supérieure à l'offre, il est peu probable que le cours chute. Les autorités locales ivoiriennes ont mis en place un prix minimum garanti au-dessous duquel il n'est pas possible de réaliser une transaction. Ce prix minimum garanti étant calculé à partir du prix CAF de référence basé sur le cours du cacao sur le marché LIFFE de Londres, le prix minimum garanti sera lié indirectement au cours du cacao sur ces marchés.

En cas de risque élevé sur l'évolution du cours, SOLEA se couvrira au moyen d'instruments financiers pour réduire les effets de la volatilité du cours de la matière première sur les résultats du Groupe.

L'octroi d'avances de fonds sans intérêts le met également à l'abri de tout risque significatif lié aux taux d'intérêts.

Le Groupe ne dispose à ce jour d'aucun instrument de couverture.

3.5. Risque de change

La société SOLEA se fournit essentiellement auprès de fournisseurs locaux en Francs CFA (en parité fixe avec l'Euro depuis le 1er janvier 1999). Un risque de change pour les achats auprès des fournisseurs locaux existe si la parité entre le FCFA et l'Euro était abandonnée.

Elle est cependant exposée aux risques de variation des taux de change internationaux, du fait que le prix minimum garanti du cacao en Côte d'Ivoire est fixé en FCFA, par référence aux cours du cacao à Londres exprimés en livre sterling.

3.6. Risque de liquidité

Depuis la création du Groupe, la majeure partie des investissements a été consacrée au financement du développement des plantations.

Outre ses capitaux propres, le Groupe a bénéficié jusqu'à son introduction en bourse de financements à court terme, sous la forme d'avances en comptes courants, dont la plupart étaient non porteuses d'intérêts et non garantis. Le Groupe n'est soumis à aucune exigence externe en matière de capital.

SOLEA prévoit dans son plan d'affaires une extension foncière jusqu'à 1.041 ha supplémentaires par rapport aux surfaces bénéficiant d'ores et déjà de titres fonciers, lui permettant de disposer à terme de 3.000 ha de terres cultivables en cacaoyers. Ce développement nécessite des ressources financières significatives pour l'exploitation des plantations.

Le Groupe est à la recherche de capitaux supplémentaires pour compléter le financement du projet.

Dans l'attente du closing de cette nouvelle levée de fonds, la société est financée par des avances d'actionnaires en compte-courant.

Le projet est prévu d'entrer en phase d'autofinancement autour de fin 2018.

4. Produits des activités ordinaires

	Pour la période de 6 mois prenant fin au 30 juin		
	2016	2015	2015
		Retraité ⁽¹⁾	Publié
	en EUROS	en EUROS	en EUROS
<i>Produit des activités ordinaires</i>	1.082	-	-
<i>Variation de juste valeur des actifs biologiques</i>	315.514	(297.778)	2.751.548
Cacaoyers	-	-	1.934.814
Bananiers	-	(349.691)	764.821
Tecks	315.514	51.913	51.913
Pour un total de	316.596	(297.778)	2.751.548

⁽¹⁾ 2015 retraité suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

Les ventes vont commencer en octobre.

Certains cacaoyers sont arrivés à maturité au vu des observations sur le terrain, état des floraisons, apparitions de sherelles et de cabosses. On peut envisager pour fin 2016 une production voisine de 120 tonnes, soit à 1.100FCFA/kg (prix à partir du 1^{er} octobre 2016), une vente 2016 de 200.000 euros.

En ce qui concerne l'igname une production attendue non loin de 1.000 tonnes au prix moyen de 500€/tonne, soit 500 000 €.

En ce qui concerne les ventes de bananes, nous ne prévoyons pas de ventes significatives.

5. Dépenses opérationnelles

	Pour la période de 6 mois prenant fin au 30 juin		
	2016	2015	2015
		Retraité ⁽¹⁾	Publié
	en EUROS	en EUROS	en EUROS
<i>Matières premières et consommables utilisés</i>	39.204	19.971	19.971
<i>Avantages du personnel</i>	78.438	116.549	582.816
Rémunérations directes	12.566	41.753	508.021
Personnel intérimaire et détaché	10.089	38.954	38.954
Autres dépenses liées au personnel	55.784	35.842	35.842
<i>Autres dépenses opérationnelles</i>	647.441	1.011.247	1.192.445
Frais de voyages et déplacements	254.628	312.198	312.198
Entretien et réparation	26.426	306.506	487.704
Honoraires	176.066	275.544	275.544
Télécommunications	29.334	27.169	27.169
Frais de location	40.367	27.211	27.211
Assurances	12.179	14.645	14.645
Autres dépenses opérationnelles	108.441	47.975	47.975

⁽¹⁾ 2015 retraits suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

6. Impôt sur le résultat

<i>Dettes d'Impôts différés</i>	<i>Solde des Impôts différés au 1er janvier</i>	<i>Variation par le résultat net</i>	<i>Variation par les AERG</i>	<i>Solde des Impôts différés au 30 juin⁽¹⁾</i>
	en EUROS	en EUROS	en EUROS	en EUROS
2015 ⁽¹⁾	626.617	(90.675)	363.517	899.460
Cacaoyers	621.495	(103.210)	363.517	881.802
Tecks	5.122	12.536	-	17.658
2016	690.760	76.189	213.723	980.673
Cacaoyers	635.139		213.723	848.863
Tecks	55.621	76.189	-	131.810

⁽¹⁾ 2015 retraité suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

SOLEA bénéficie d'une exonération d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des contributions de patentes et licences sur 15 ans à compter du 1er février 2014. L'exonération est totale du 1er février 2014 au 31 décembre 2026 ; ensuite elle est réduite à 50% des droits normalement dus du 1er janvier au 31 décembre 2027 puis 25 % des droits normalement dus du 1er janvier au 31 décembre 2028. Aucun impôt courant ne sera donc dû par la Société durant cette période.

Un passif d'impôt différé a été reconnu sur la juste valeur des cacaoyers et des tecks au 30 juin 2016, du fait de leur durée de vie de 35 ans et de la permanence de différence de valeur temporaire de ces actifs au-delà de la 15ème année (fin de la période de vacance fiscale dont bénéficie Solea).

7. Immobilisations corporelles

			Immobilisations en cours		Total
	Installations et agencements	Matériel et outillage	Installations et agencements	Matériel	
<u>Au 1er janvier 2015 ⁽¹⁾</u>	390.790	1.056.081	602.345	94.991	2.144.208
Prix d'acquisition	453.170	1.403.396	602.345	94.991	2.553.902
Amortissements cumulés	(62.379)	(347.315)	-	-	(409.694)
Mouvements de la période	(19.886)	(154.894)	(73.191)	22.755	(225.216)
Acquisitions	564	4.979		22.755	28.298
Cessions			(73.191)		(73.191)
Transfert entre rubrique		-		-	-
Dotations aux amortissements	(20.450)	(159.873)			(180.323)
<u>Au 30 juin 2015 ⁽¹⁾</u>	370.904	901.187	529.154	117.746	1.918.992
Prix d'acquisition	453.733	1.408.375	529.154	117.746	2.509.009
Amortissements cumulés	(82.829)	(507.188)	-	-	(590.017)
<u>Au 1er juillet 2015</u>	370.904	901.187	529.154	117.746	1.918.992
Prix d'acquisition	453.733	1.408.375	529.154	117.746	2.509.009
Amortissements cumulés	(82.829)	(507.188)	-	-	(590.017)
Mouvements de la période	144.153	50.189	194.924	268.873	658.139
Acquisitions	156.754	199.105	203.256	300.036	859.151
Cessions		(25.917)			(25.917)
Transfert entre rubrique	8.332	31.163	(8.332)	(31.163)	-
Dotations aux amortissements	(20.933)	(154.162)			(175.095)
<u>Au 31 décembre 2015</u>	515.058	951.376	724.078	386.619	2.577.131
Prix d'acquisition	618.820	1.612.726	724.078	386.619	3.342.243
Amortissements cumulés	(103.762)	(661.351)	-	-	(765.112)
<u>Au 1er janvier 2016</u>	515.058	951.376	724.078	386.619	2.577.131
Prix d'acquisition	618.820	1.612.726	724.078	386.619	3.342.243
Amortissements cumulés	(103.762)	(661.351)	-	-	(765.112)
Mouvements de la période	43.813	(114.022)	256.866	765.856	952.512
Acquisitions	75.241	57.282	261.833	765.856	1.160.211
Cessions					-
Transfert entre rubrique	4.967	-	(4.967)		-
Dotations aux amortissements	(36.395)	(171.304)			(207.699)
<u>Au 30 juin 2016</u>	558.870	837.353	980.944	1.152.475	3.529.643
Prix d'acquisition	699.027	1.670.008	980.944	1.152.475	4.502.454
Amortissements cumulés	(140.157)	(832.655)	-	-	(972.811)

⁽¹⁾ 2015 retraité suite à la modification de la norme IAS 41 Agriculture (voir note 2)

Les installations et agencements sont majoritairement constitués des investissements relatifs à la construction de la station d'irrigation (principalement des pompes, des cuves, des frais de forages, etc.) et des aménagements de la plantation de Bocanda (menuiserie, ciment, sable, etc.).

La rubrique matériel et l'outillage se compose principalement de matériel agricole, de matériel roulant et de matériel divers. Les plus gros investissements sont des éléments pour la station d'irrigation, des bulldozers, un gyroboyeur, plusieurs tracteurs, de nombreuses tronçonneuses, des débroussailleuses, un groupe électrogène, une station météo, et du matériel de bureau.

Les installations et agencement en cours concernent les aménagements de parcelles de la plantation de Bocanda (irrigation, sable, ciment).

8. Actifs biologiques

	Intermédiaire au 30 juin 2016	Exercice clos le 31 déc. 2015
	en EUROS	en EUROS
<i>Plantes productrices</i>	3.549.210	2.653.349
Cacaoyers	3.549.210	2.653.349
Bananiers	-	-
<i>Autres actifs biologiques</i>	834.563	230.336
Tecks	545.850	230.336
Ignames	288.713	-
Pour un total de	4.383.773	2.883.685

Une fois arrivés à maturité, et après avoir été comptabilisés à leur coût d'acquisition, les actifs biologiques font l'objet d'une valorisation à la juste valeur, découlant d'une technique de valorisation catégorisée de niveau 3 consistant à définir les flux financiers futurs attendus des récoltes à venir sur la base d'un prix au kilo, d'un rendement estimé à l'hectare, et le cas échéant de facteurs de risques constituant le taux d'actualisation.

Hormis les surfaces plantées, les variables utilisées pour la valorisation de ces actifs biologiques au 30 juin 2016 n'ont pas varié au cours de l'exercice 2016.

Les impacts liés à la comptabilisation initiale et à la variation de la juste valeur des actifs biologiques, tels que résumés ci-dessous, sont reconnus en résultat net dans la rubrique Variation de la juste valeur des actifs biologiques.

	Cacaoyers	Bananiers	Tecks	Igname	Total
Au 31 décembre 2014	2.163.723	257.118	21.212	-	2.442.054
Achats et production immobilisée	1.879.485	88.464	-	-	1.967.948
Achats	208.641	-	-	-	208.641
Frais de personnel	1.092.773	57.514	-	-	1.150.287
Amortissements	101.294	5.331	-	-	106.625
Coût d'emprunts	143.049	8.053	-	-	151.102
Autres dépenses	333.728	17.566	-	-	351.293
Variation de la juste valeur	(1.389.858)	(345.582)	209.124	-	(1.526.316)
Réévaluation	674.691	-	209.124	-	883.815
Perte de valeur affectée aux AERG	(621.933)	-	-	-	(621.933)
Perte de valeur affectée au résultat net	(1.442.616)	(345.582)	-	-	(1.788.198)
Amortissements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2015	2.653.350	0	230.336	-	2.883.687
Achats et production immobilisée	769.827	-	-	288.713	1.058.540
Achats	4.967	-	-	206.928	211.895
Frais de personnel	633.816	-	-	59.377	693.193
Amortissements	59.014	-	-	-	59.014
Coût d'emprunts	-	-	-	-	-
Autres dépenses	72.030	-	-	22.408	94.438
Variation de la juste valeur	138.223	-	315.514	-	453.737
Réévaluation	1.105.595	-	315.514	-	1.421.109
Perte de valeur affectée aux AERG	(674.693)	-	-	-	(674.693)
Perte de valeur affectée au résultat net	(292.679)	-	-	-	(292.679)
Amortissements	(12.190)	-	-	-	(12.190)
Au 30 juin 2016	3.549.211	0	545.850	288.713	4.383.774

9. Capitaux propres

	Intermédiaire au 30 juin 2016 en EUROS	Exercice clos le 31 déc. 2015 en EUROS
<i>Attribuables aux propriétaires de la société</i>	5.521.362	6.281.625
Capital	14.838.777	14.838.777
Plus-values nettes de réévaluation	1.105.595	674.691
Résultats non distribués	(10.423.010)	(9.231.843)
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	(7.102)	(6.515)

Le 17 avril 2015, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social par apport en nature de créance pour 1.500.000 euros. Le capital a d'abord été augmenté à concurrence de 7.410 euros, pour l'amener de 98.815 euros à 106.225 euros, avec la création de 1.482 nouvelles actions et d'une prime d'émission à concurrence de 1.492.590 euros.

Ensuite le capital social a été augmenté une seconde fois, par incorporation des primes d'émission inscrites au bilan, pour augmenter le capital social de 106.225 euros à 1.984.765 euros, sans création de nouvelles actions.

Enfin, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé de réduire le capital à concurrence de 1.396.871,63 euros par apurement des pertes, sans annulation d'actions, pour ramener le capital social de 1.984.765 euros à 587.893,37 euros, représenté par 21.245 actions, sans désignation de valeur nominale.

10. Dettes commerciales et autres créiteurs

	Intermédiaire au 30 juin 2016 en EUROS	Exercice clos le 31 déc. 2015 en EUROS
<i>Dettes commerciales</i>	516.154	471.498
Montants dus aux fournisseurs	381.304	194.465
Factures à recevoir	134.850	277.034
<i>Dettes salariales et sociales</i>	128.380	44.574
Rémunérations dues	45.039	4.628
Provision pour congés payés	19.618	16.908
Autres dettes salariales	63.723	23.038
<i>Autres dettes</i>	44.245	28.863
<i>Pour un total de</i>	688.779	544.935

11. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales qui sont des parties liées à la Société ont été éliminés à la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

11.1. Prêts consentis par des parties liées

	Intermédiaire au 30 juin 2016	Exercice clos le 31 déc. 2015
	en EUROS	en EUROS
<u>Dettes envers les propriétaires de la Société</u>	1.287.150	1.787.150
Avances de fonds	1.287.150	1.787.150

Depuis la création du Groupe, la majeure partie des investissements a été consacrée au financement du développement des plantations.

Ces avances de fonds perçues des propriétaires de la Société ne portent pas intérêts contractuels.

Des prêts à concurrence de 583.000 €, portant intérêt, ont été conclus depuis le 1er juillet 2016 par des actionnaires de la société.

11.2. Rémunération des principaux dirigeants

	Pour la période de 6 mois prenant fin au 30 juin	
	2016	2015
	en EUROS	en EUROS
<u>Membres de direction</u>	179.204	139.491
Rémunérations fixes	179.204	139.491